



Département de la Loire Arrondissement de Montbrison

Arrêté nº A22091907

## ARRETE DE REGLEMENTATION DE CIRCULATION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CHAMBLES (LOIRE) :

VU le Code de la Route VU le Code des Communes,

CONSIDERANT les problèmes de sécurité routière et de tranquillité publique liés à la circulation des véhicules dans la Commune de CHAMBLES à l'occasion de :

Travaux : Raccordement ENEDIS Travaux effectué par l'entreprise TREMA 1, Le Crouzet 43140 SAINT-DIDIER-EN-VELAY

ARRETE

ARTICLE 1er:

## SOUS ROUTE BARRÉE

-Lieu-dit 34 rue des Trémières - Laborie

Les travaux débuteront **le 22/09/2022** pour une durée de 2 semaines (Les travaux ne dureront qu'une journée mais on ne connait pas le jour)

## ARTICLE 2:

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de St-JUST-ST RAMBERT
- Le service technique de Chambles

Fait à CHAMBLES, le 19/09/2022

Pierre CARALLEGATION DU MAIRE,

André PEYRET

TAIOLO